

Capital B confirme l'acquisition de 6 BTC pour 0,3 M€, la détention d'un total de 2 834 BTC, et un 'BTC Yield' de 0,2% depuis le début de l'année

- Réalisation définitive d'une augmentation de capital à 0,67 € par action, pour un montant de 0,4 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM
- Acquisition de 6 BTC pour un montant de 0,3 M€
- 'BTC Yield' de 0,2% depuis le début de l'année et de 0,2% depuis le début du trimestre
- 'BTC Gain' de 5,3 BTC depuis le début de l'année et de 5,3 BTC depuis le début du trimestre
- 'BTC € Gain' de 0,3 M€ depuis le début de l'année et de 0,3 M€ depuis le début du trimestre
- Détention totale par le groupe de 2 834 BTC pour une valeur totale d'acquisition de 263,8 M€ à 93 083 € par bitcoin, correspondant à la moyenne des coûts unitaires d'acquisition des BTC détenus dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company

Puteaux, le 16 février 2026 : Capital B (The Blockchain Group, code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALCPB) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, et la trésorerie d'entreprise, annonce la réalisation définitive d'une augmentation de capital à 0,67 € par action, pour un montant de 0,4 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM. La Société a ainsi acquis 6 BTC pour un montant de 0,3 M€. Le Groupe atteint depuis le début de l'année un 'BTC Yield' de 0,2%, un 'BTC Gain' de 5,3 BTC, et un 'BTC € Gain' de 0,3 M€. A ce jour, Capital B et sa filiale Capital B Luxembourg SA détiennent un total de 2 834 BTC dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company pour une valeur totale d'acquisition de 263,8 M€ sur la base d'un prix moyen de 93 083 € par bitcoin. Une présentation détaillée de la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur le site internet de la Société : <https://cptlb.com/about/who-we-are/>

Réalisation définitive d'une augmentation de capital dans le cadre du programme d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM

Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le conseil d'administration le 9 février 2026, lui-même agissant en vertu de la 12ème résolution consentie par l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2025, le Directeur Général de la Société a décidé une augmentation de capital d'un montant total de 401 468 euros (prime d'émission incluse), par émission de 601 000 actions ordinaires nouvelles au prix moyen arrondi de 0,67 euros par action.

La Société a regroupé dans ce communiqué de presse les demandes de souscriptions reçues de TOBAM entre le 2 février et le 6 février 2026 et le prix de souscription a été déterminé conformément aux termes du Contrat d'ATM renouvelé le 26 janvier 2026, à savoir :

- Le prix de souscription pour chaque demande est égal au plus élevé (i) du cours de clôture du jour de bourse précédent la demande, (ii) de l'équivalent en euros d'un multiple de « mNAV », défini et ajustable par la Société, du jour de bourse précédent la demande, et (iii) du prix plancher prévu dans la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) concernée (soit à date, un prix plancher fixé par l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 10 juin 2025 correspondant à la moyenne des VWAP des 20 derniers jours de bourse précédent la demande -15%) ; et
- Le nombre d'actions demandées ne peut être supérieur à 21% du volume des négociations du jour de bourse précédent la demande.

Les actions émises font l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris (compartiment offre).

L'opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Compte tenu de volatilité du cours de bourse observée sur la période, le prix moyen arrondi de souscription à l'augmentation de capital fixé à 0,67 euros fait apparaître une prime de 11,1% par rapport au cours de clôture du jour de bourse précédent le présent communiqué.

Conformément au Programme, le Directeur Général a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des investisseurs auxquels s'adresse l'offre, dans les proportions visées ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions	Prix moyen arrondi / action (€)	Montant (€)
TOBAM Bitcoin Enhanced Fund	244 000	0,67 €	162 992,00 €
TOBAM Bitcoin Alpha Fund	275 000	0,67 €	183 700,00 €
TOBAM Bitcoin Treasury Opportunities Fund	82 000	0,67 €	54 776,00 €
TOBAM BTC Linked and Blockchain Equity Fund	-	-	-
MDP - TOBAM Global Blockchain Equity Fund	-	-	-
TOTAL	601 000	0,67 €	401 468,00 €

Incidence des opérations sur la répartition du capital social de la Société

L'incidence de la réalisation des opérations décrites ci-dessus sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

Actionnaires	Situation actuelle		Base totalement diluée (*)	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Dirigeants	18 842 695	8.26%	22 030 111	5.62%
Fulgor Ventures	10 000 000	4.38%	155 588 780	39.66%
Adam Back	36 157 228	15.85%	37 412 138	9.54%
TOBAM	12 642 090	5.54%	16 348 044	4.17%
UTXO Management	4 285 289	1.88%	8 529 767	2.17%
Peak Hodl Ltd	2 500 000	1.10%	2 500 000	0.64%
Public & Institutionnel	143 642 329	62.98%	149 869 420	38.20%
TOTAL	228 069 631	100%	392 278 260	100%

(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société en date du communiqué, en y ajoutant les actions résultant (i) de la conversion de l'intégralité des OCA émises ou annoncées, (ii) de l'émission dans le cadre des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA Tranche 1 émises ou exercées à date, et (iii) de l'émission d'actions gratuites attribuées par la Société à certains de ses salariés et mandataires sociaux, mais qui n'ont pas encore été définitivement acquises par leurs bénéficiaires, dont le nombre s'élève à 2 333 750 à la date du présent communiqué, étant à noter que la Société est autorisée à émettre des actions gratuites supplémentaires dans la limite prévue par les résolutions l'assemblée générale du 10 juin 2025. La Société indique que la base totalement diluée inclut de manière conservatrice l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025 ainsi que (ii) des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA A-01 et B-01 non exercées à date. La Société rappelle également que la base totalement diluée n'inclut pas les actions susceptibles de correspondre aux montants non souscrits à date des 300 M€ d'augmentations de capital autorisées au profit de TOBAM.

La Société indique qu'elle a, de manière conservatrice, inclus dans la base totalement diluée les actions pouvant être émises au titre de l'exercice futur potentiel de BSA 2025-01 et de la souscription future potentielle de mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA A-01 et B-01. En conséquence, tout exercice potentiel futur de BSA ou de mesures d'ajustement légales annoncé par la Société n'engendrera aucun ajout d'action supplémentaire sur une base totalement diluée.

Augmentation du nombre de bitcoins détenus par la Société

Capital B annonce la réalisation définitive de l'acquisition de 6 BTC supplémentaires grâce au produit de la réalisation définitive des opérations décrites ci-dessus, dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company.

Swissquote Bank Europe SA, un prestataire de services d'actifs virtuels (PSAV) enregistré auprès du régulateur Luxembourgeois (CSSF), a assuré l'exécution de l'acquisition des BTC issus du produit de l'augmentation de capital, et s'est vu confier leur conservation sécurisée via la solution technologique de la société suisse Taurus.

Détail des acquisitions de BTC par le groupe :

Date retenue	Nombre de BTC acquis	Coût d'acquisition par BTC	Total des BTC détenus	Coût par BTC détenu ¹	Coût total des BTC détenus	Valeur totale des BTC détenus ²
16 février 2026	6	55 270 €	2 834	93 083 €	263 798 549 €	165 086 168 €
9 février 2026	5	64 124 €	2 828	93 164 €	263 466 929 €	168 062 384 €
25 novembre 2025	5	88 968 €	2 823	93 215 €	263 146 305 €	213 667 224 €
20 octobre 2025	6	96 231 €	2 818	93 223 €	262 701 464 €	271 178 254 €
29 septembre 2025	12	95 935 €	2 812	93 216 €	262 124 079 €	269 770 581 €
22 septembre 2025	551	99 272 €	2 800	93 205 €	260 972 853 €	277 962 677 €
15 septembre 2025	48	98 575 €	2 249	91 718 €	206 273 769 €	221 695 332 €
11 août 2025	126	98 746 €	2 201	91 568 €	201 542 166 €	217 339 641 €
5 août 2025	62	99 889 €	2 075	91 133 €	189 100 187 €	207 269 347 €
28 juillet 2025	58	102 211 €	2 013	90 863 €	182 907 079 €	205 751 541 €
21 juillet 2025	22	101 112 €	1 955	90 526 €	176 978 818 €	197 674 331 €
14 juillet 2025	29	95 225 €	1 933	90 406 €	174 754 350 €	184 069 828 €
7 juillet 2025	116	92 175 €	1 904	90 332 €	171 992 827 €	175 501 059 €
30 juin 2025	60	91 879 €	1 788	90 213 €	161 300 535 €	164 280 027 €
23 juin 2025	75	91 792 €	1 728	90 155 €	155 787 783 €	158 616 662 €
17 juin 2025	182	93 264 €	1 653	90 081 €	148 903 379 €	154 165 568 €
2 juin 2025	624	96 447 €	1 471	89 687 €	131 929 311 €	141 874 161 €
22 mai 2025	227	93 518 €	847	84 706 €	71 746 119 €	79 209 857 €
26 mars 2025	580	81 550 €	620	81 480 €	50 517 503 €	50 560 770 €
4 décembre 2024	25	90 511 €	40	80 468 €	3 218 718 €	3 261 985 €
5 novembre 2024	15	63 729 €	15	63 729 €	955 941 €	1 223 244 €

- (1) Le Coût par BTC détenu correspond à la moyenne des coûts unitaires d'acquisition des BTC détenus dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company.
- (2) Pour l'ensemble des communiqués jusqu'au 20 octobre 2025 inclus, la Valeur totale des BTC détenus était obtenue en multipliant le Total des BTC détenus à la date retenue dans le tableau ci-dessus par le dernier Coût d'acquisition par BTC à cette même date. Compte tenu de la volatilité récente du prix du BTC, la Société précise qu'à partir du 25 novembre 2025, la Valeur totale des BTC détenus est désormais obtenue en multipliant le Total des BTC détenus à date par le cours du BTC à 18h du jour de bourse précédent le communiqué (source Boursorama).

Atteinte d'un 'BTC Yield' de 0,2% depuis le début de l'année et de 0,2% depuis le début du trimestre

Le Groupe a atteint un 'BTC Yield' de 0,2% depuis le début de l'année et de 0,2% depuis le début du trimestre.

Les détails sont les suivants :

Depuis le début de l'année :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début de l'année ³	'BTC Gain' depuis le début de l'année	'BTC € Gain' depuis le début de l'année
16 février 2026	2 834	228 069 631	392 329 020	722,4	0,2%	5,3	308 566 €
9 février 2026	2 828	227 468 631	391 728 020	721,9	0,1%	3,6	216 272 €
25 novembre 2025	2 823	226 884 068	391 534 528	721	1 658,5%	663,4	59 022 899 €

Note sur la détention de BTC à date du communiqué : la Société précise qu'elle détient à date 60 BTC supplémentaires pour ses besoins opérationnels, et précise que ces BTC sont segmentés de sa réserve de BTC dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company et ne sont pas inclus à ce titre dans les indicateurs clés de performance publiés par la Société.

Depuis le début du trimestre :

Date retenue	Total de BTC détenus	Nombre d'actions ordinaires émises	Nombre d'actions sur une base entièrement diluée ¹	BTC (sats) par action sur une base entièrement diluée ²	'BTC Yield' depuis le début du trimestre ³	'BTC Gain' depuis le début du trimestre	'BTC € Gain' depuis le début du trimestre
16 février 2026	2 834	228 069 631	392 329 020	722,4	0,2%	5,3	308 566 €
9 février 2026	2 828	227 468 631	391 728 020	721,9	0,1%	3,6	216 272 €
25 novembre 2025	2 823	226 884 068	391 534 528	721	0,1%	3,9	347 471 €

(1) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée comprend (i) le nombre total d'actions ordinaires en circulation, (ii) les actions qui seraient émises du fait de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions de la Société actuellement émises, (iii) les actions gratuites attribuées par la Société à certains de ses salariés et mandataires sociaux, mais qui n'ont pas encore été définitivement acquises par leurs bénéficiaires, et dont le nombre s'élève à 2 333 750 à la date du présent communiqué, (iv) un nombre d'actions gratuites supplémentaires non encore attribuées, mais pouvant être attribuées et incluses à titre conservateur dans le cadre de la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société. A la date du présent communiqué, la Société a ainsi inclus un nombre indicatif de 50 760 actions gratuites supplémentaires non encore attribuées dans le nombre d'actions sur une base entièrement diluée, uniquement dans le cadre des KPIs de la Société, afin d'anticiper l'impact de ces éventuelles attributions futures à titre conservateur. Il est précisé que ce nombre pourrait être amené à évoluer, dans la limite prévue par les résolutions l'assemblée générale du 10 juin 2025. La Société précise que le nombre d'actions sur une base entièrement diluée est ajusté pour refléter uniquement les opérations réalisées définitivement à date (i.e., excluant les opérations en cours), et inclut de manière conservatrice les actions susceptibles d'être émises à la suite de l'exercice futur potentiel des BSA et des mesures d'ajustement pour les porteurs d'OCA A-01 et B-01. Par conséquent, tout exercice futur éventuel des BSA ou toute mesure d'ajustement annoncée par la Société n'entraînera aucune action supplémentaire sur une base totalement diluée.

(2) Le nombre de BTC par action sur une base entièrement diluée est calculé en divisant le nombre total de BTC détenus par le nombre d'actions sur une base entièrement diluée à la fin de chaque période. Le résultat est ensuite exprimé en satoshis (sats) par action sur une base entièrement diluée, arrondi à l'entier inférieur. Il y a 100 000 000 sats dans 1 BTC. Chaque sat représente 0,00000001 BTC, la plus petite unité de bitcoin.

(3) Le BTC Yield ayant pour objectif d'illustrer la manière dont la Société finance l'acquisition de BTC sur une période donnée, le calcul du nombre d'actions sur une base entièrement diluée n'intègre pas les BSA non exercés, dans la mesure où ceux-ci n'apportent pas de financement à la Société et n'ont aucun impact sur les capitaux propres de la Société tant qu'ils ne sont pas exercés. La Société communiquera ultérieurement sur l'exercice de BSA et l'acquisition de BTC en résultant.

Informations importantes sur les KPIs 'BTC Yield', 'BTC Gain' et 'BTC € Gain'

La Société utilise le 'BTC Yield', le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' comme indicateurs de suivi de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company. Ces indicateurs illustrent la manière dont la Société finance l'acquisition de bitcoin au cours d'une période donnée :

- 'BTC Yield' : indicateur reflétant l'évolution en pourcentage, au cours d'une période donnée, du rapport entre le total des BTC détenus et le nombre d'actions entièrement diluées en circulation ;
- 'BTC Gain' : nombre de BTC détenus par la Société au début d'une période multiplié par le 'BTC Yield' pour cette période ; et
- 'BTC € Gain' : indicateur représentant la valeur en euros du 'BTC Gain' calculé en multipliant le 'BTC Gain' par le coût d'acquisition en euros par BTC de la dernière acquisition de la période applicable. La Société a choisi la dernière acquisition de la période applicable pour déterminer le prix de marché du bitcoin dans le seul but de faciliter ce calcul illustratif.

Ces indicateurs seront communiqués périodiquement par la Société dans le cadre de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, notamment de manière semestrielle et annuelle.

Lorsque la Société utilise ces KPIs, elle prend également en compte les diverses limites de ces outils, notamment le fait qu'ils ne reflètent pas les dettes et autres passifs et créances sur les actifs de la Société, qui seraient de rang supérieur par rapport aux capitaux propres, et que ces indicateurs supposent que toutes les dettes seront refinancées ou, dans le cas des instruments de dette convertible de la Société (ou de ses filiales), convertis en actions ordinaires conformément à leurs conditions respectives.

En outre, le 'BTC Yield' n'est pas, et ne doit pas être compris comme une mesure de performance opérationnelle ou une mesure financière ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Yield' n'est pas équivalent au « rendement » dans le contexte financier traditionnel. Il ne s'agit pas d'une mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ni d'une mesure du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, ni d'un retour sur investissement sur ses détentions de bitcoin, ni d'aucune autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas, et ne doivent pas être compris comme des mesures de performance opérationnelle ou des mesures financières ou de liquidité. En particulier, le 'BTC Gain' et le 'BTC € Gain' ne sont pas équivalents à un « gain » dans le contexte financier traditionnel. Ils ne sont pas non plus des outils de mesure du retour sur investissement que les actionnaires de la Société ont pu obtenir historiquement ou peuvent obtenir à l'avenir en acquérant des actions de la Société, ou des mesures du revenu généré par les opérations de la Société ou ses détentions de bitcoin, le retour sur investissement sur ses détentions de Bitcoin, ou toute autre mesure financière similaire de la performance de son activité ou de ses actifs. Il convient également de souligner que le 'BTC € Gain' ne représente pas un gain de la juste valeur (*fair value*) des détentions de Bitcoin de la Société, et que le 'BTC € Gain' peut être positif pendant les périodes où la Société a subi une baisse de la juste valeur de ses détentions de bitcoin.

Le cours des actions ordinaires de la Société dépend de nombreux facteurs autres que la quantité de bitcoins que la Société détient et du nombre d'actions émises ou à émettre ; par conséquent, la valeur de marché des actions de la Société peut se négocier avec une décote ou une prime par rapport à la valeur de marché des bitcoins que la Société détient. Ni le 'BTC Yield', ni le 'BTC Gain' ni le 'BTC € Gain' ne sont indicatifs ou prédictifs du cours des titres de la Société.

Il est rappelé que ces KPIs ont une finalité précise, et sont utilisés par la Société pour déterminer l'utilisation qui est faite des capitaux propres, pour ce qui concerne sa détention de bitcoin uniquement.

La capacité de la Société à atteindre un 'BTC Yield', un 'BTC Gain' et un 'BTC € Gain' donnés peut dépendre d'une variété de facteurs, y compris sa capacité à générer des profits supérieurs à ses charges fixes et autres dépenses, ainsi que des facteurs hors de son contrôle, tels que le prix du bitcoin, l'exigibilité de ses dettes et sa capacité à se financer à des conditions favorables. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La présentation de ces KPIs n'implique aucune déclaration d'intention par la Société de verser des dividendes à ses actionnaires à l'avenir. La détention d'actions de la Société n'équivaut pas un droit de propriété directe des bitcoins détenus par la Société. Les investisseurs sont invités à consulter les états financiers et autres informations fournies par la Société. Les KPIs précités sont uniquement destinés à compléter les autres indicateurs de la Société pour ceux qui comprennent leur objectif et leurs limites, et non à remplacer l'analyse financière traditionnelle.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son rapport financier semestriel 2025, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (<https://www.cptlb.com>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

* * *

A propos de Capital B (ALCPB)

Capital B est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, et la trésorerie d'entreprise.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémonique : ALCPB
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALCPB.PA
Bloomberg : ALCPB.FP

Contact :
communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr - 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse Capital B sont disponibles sur

[Financial information – Capital B](#)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)